



La CAGV met à disposition des vélos électriques.

Deux splendides vélos électriques sont disponibles, à la Mairie du Lédats, "au prêt" avec caution. Ils sont "lédatsais" pour 3 mois et il est possible de les emprunter à l'heure, à la journée, à la semaine... contre une caution de 500 euros. Et en cas de détérioration, les frais de réparation seront assurés par l'emprunteur.

Pour tous renseignements téléphonez à la Mairie : **05.53.41.91.27**